

Tarifs 2018

PETITE ENFANCE - ENFANCE

CRECHE- ACCUEIL REGULIER ET OCCASIONNEL (Barème C.A.F. Taux d'effort horaire)

Revenu plancher mensuel (en 2017: 674,32€)

Revenu plafond mensuel (en 2017: 4864,89€)

Ces revenus suivront l'évolution du barème de la CAF de l'année 2018

Accueils Collectif et Familial

Famille de 1 enfant	0,06%
Famille de 2 enfants	0,05%
Famille de 3 enfants	0,04%
Famille de 4 à 7 enfants	0,03%
Famille de 8 enfants et plus	0,02%

Les familles ayant un enfant handicapé (bénéficiaires de l'AEEH) se verront appliquer le barème correspondant à leur composition familiale réelle à laquelle on ajoute un enfant supplémentaire, que l'enfant fréquente ou non la structure.

Pour calculer le prix à payer :

- on calcule le revenu mensuel en divisant par 12 les ressources annuelles indiquées sur le site "CAF.PRO", ou le total de la ligne "Total des salaires et assimilés" figurant sur l'avis d'imposition.

- on calcule le prix de l'heure en multipliant le revenu mensuel par le paramétrage ci-dessus.

- on calcule le prix à payer en multipliant le prix de l'heure par le nombre d'heures d'accueil.

ACCUEIL PERISCOLAIRE - ETUDES (forfait selon quotient familial)

Tranche A - QF <= 700€	3,06 €
Tranche B - 701€ <= QF <= 900€	3,63 €
Tranche C - 901€ <= QF <= 1 450€	3,81 €
Tranche D - QF >= 1 451€	4,00 €
Tarif non Lupariens	4,37 €
Supplément pour absence d'inscription préalable (par accueil)	3,00 €

ACCUEIL DE LOISIRS ALSH (tarif/heure) tout dépassement d'un quart d'heure est facturé 1 heure

Heure avec repas - Congés scolaires (Selon Quotient Familial) :

Tranche A - QF <= 700€	1,15 €
Tranche B - 701€ <= QF <= 900€	1,47 €
Tranche C - 901€ <= QF <= 1 450€	1,54 €
Tranche D - QF >= 1 451€	1,71 €
Tarif non Lupariens	1,98 €

Heure sans repas - Congés scolaires et mercredi après-midi (Selon Quotient Familial) :

Tranche A - QF <= 700€	1,00 €
Tranche B - 701€ <= QF <= 900€	1,28 €
Tranche C - 901€ <= QF <= 1 450€	1,35 €
Tranche D - QF >= 1 451€	1,50 €
Tarif non Lupariens	1,66 €
Supplément pour absence d'inscription préalable (forfait par jour)	3,00 €

Tarifs 2018

RESTAURATION SCOLAIRE - ACTIVITES JEUNESSE

RESTAURANT SCOLAIRE (Prix du repas-Selon quotient Familial):

Tranche A - QF< =700€	3,82 €
Tranche B - 701€ <=QF< =900€	4,26 €
Tranche C - 901€ <=QF<= 1 450€	4,47 €
Tranche D - QF>=1 451€	4,79 €
Tarif non Lupariens	5,02 €
Repas adulte	7,41 €
Supplément pour absence d'inscription préalable (par repas)	3,00 €

ACTIVITES JEUNESSE

• Carte jeune (forfait d'adhésion au service jeunesse)	1 €
Séjours et sorties (% du coût à la charge des familles selon Quotient Familial) :	
Tranche A - QF<= 700€	28,00%
Tranche B - 701€ <=QF< =900€	35,00%
Tranche C - 901€ <=QF<= 1 450€	38,00%
Tranche D - QF>=1 451€	46,00%
Tarif non Lupariens	100,00%
• Stage BAFA	
de 17 ans (au premier jour du stage) à 18 ans inclus	173,00 €
plus de 18 ans (au premier jour du stage)	240,00 €
Tarif non Lupariens	408,00 €
• Stage PSC1 (premiers secours)/ Stage Babysitting	
jusqu'à 18 ans inclus (au premier jour du stage)	15,00 €
plus de 18 ans	20,00 €
non Lupariens	30,00 €

Pour connaître sa tranche de quotient familial:

- On prend le quotient familial indiqué sur le site CAF.PRO
ou bien
- On prend le montant indiqué sur la ligne "total des salaires et assimilés" figurant sur l'avis d'imposition, que l'on divise par 12, puis par le nombre de parts.
- Dans le cas où une famille n'aurait pas transmis ses justificatifs permettant le calcul de son quotient, application du tarif D, le plus élevé.
- Si les éléments nécessaires au calcul sont transmis tardivement, un rappel rétroactif de 2 mois maximum pourra être appliqué.

Tarifs 2018

LOCATIONS SERVICES FUNERAIRES

LOCATIONS

• LOCATION SALLE IRIS OU VIOLETTA	392,00 €
<i>Dépôt de garantie (2 chèques):</i>	
<i>1er chèque:</i>	
- Dégradation des biens mobiliers et immobiliers	271,00 €
<i>Tarif à l'unité pour bris de matériels:</i>	
-Table	134,00 €
-Chaise	30,00 €
-Autres matériels (seau, balai, pelle, serpillère, manche...)	5,15 €
-En ce qui concerne les clés, vitres, toilette, frigidaire, cuisinière,etc...les tarifs sont fonction des devis.	
<i>2ème chèque:</i>	
'- Défaut de nettoyage constaté	104,00 €
• LOCATION ESPACE CULTUREL "BERNARD DAGUE"	
Location salle demi-journée	1 750,00 €
Location salle complète 1er jour	2 885,00 €
2ème jour	1 750,00 €
A partir du 3ème jour	1 545,00 €
Dépôt de garantie	4 120,00 €
Défaut de nettoyage constaté	450,00 €
LOYERS LOGEMENTS COMMUNAUX	
F2/ Mois	446,00 €
F3/ Mois	515,00 €
F4/ Mois	627,00 €
Le dépôt de garantie pour les logements communaux est fixé à 1 mois de loyer en fonction du type de logement	
PARTICIPATION AUX CHARGES LOGEMENTS COMMUNAUX	
F2/ Mois	107,00 €
F3/ Mois	148,00 €
F4/ Mois	182,00 €
LOCATION HORAIRE EQUIPEMENTS SPORTIFS	
Terrain stade	120,00 €
Gymnase	180,00 €
CIMETIERE	
CONCESSION CIMETIERE	
Trentenaire	491,00 €
Cinquantenaire	815,00 €
Perpétuelle	1 737,00 €
COLOMBARIUM	
15 ans	512,00 €
Trentenaire	1 023,00 €
Cinquantenaire	1 702,00 €
JARDIN CINERAIRE (urnes et cavurnes)	
15 ans	123,00 €
30 ans	245,00 €
50 ans	408,00 €

Tarifs 2018

DROITS DE PLACE-OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE-DIVERS

DROITS DE PLACE

• Marché hebdomadaire (prix au mètre)

Place sous hallette avec table et électricité	1,94 €
---	--------

Place hors hallette sans électricité	1,07 €
--------------------------------------	--------

Camion-magasin/ véhicule aménagé avec électricité	1,71 €
---	--------

• Marché de Noël

Prix forfaitaire par chalet	30,00 €
-----------------------------	---------

OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE (tarif à la charge du demandeur)

• Benne, structure modulaire, pompe à béton, hors chantier clôturé (forfait journalier par unité)	1,00 €
--	--------

• Grue mobile (forfait jour)	25,00 €
------------------------------	---------

• Emprise de chantier clôturé et échafaudage (forfait par m2 par semaine dans la limite d'un plafond annuel de 1500€)	1,00 €
--	--------

• Ambulant en dehors du marché hebdomadaire (forfait par mètre linéaire par jour)	0,20 €
--	--------

• Cirque (forfait journalier par unité)	30,00 €
---	---------

• Manège (forfait journalier)	
-------------------------------	--

- petit manège de moins de 100m ²	15,00 €
--	---------

- grand manège de plus de 100m ²	30,00 €
---	---------

• Terrasse	
------------	--

- Avec pas de porte non délimité (forfait à l'année)	
--	--

< 5 m ²	30,00 €
--------------------	---------

5 à 10 m ²	60,00 €
-----------------------	---------

> 10,00 m ²	200,00 €
------------------------	----------

- fermée ou délimitée (forfait par m ² et par an)	50,00 €
--	---------

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--